

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 25 mai 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/05/01/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

1. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph- compte de l'exercice 2008 – Avis.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-
Charles, DEVILLERS François, ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. HUIN Michel, MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme
BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-
Manuel, Mmes DUPONT-LIGNY Geneviève, DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-
MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN
Philippe, MATTIA Gerardo, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. STAQUET
Frédéric, HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux
et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

Emet l'avis **par cinq voix pour et vingt abstentions** ; qu'il y a lieu
d'approuver le compte de la Fabrique d'Eglise Saint- Joseph pour l'exercice
2008, arrêté par le Conseil de Fabrique le 23 mars 2009 aux montants ci-
après :

RECETTES :

- Ordinaires	:	29.328,49.- €
- Extraordinaire	:	15.517,69.- €
TOTAL GENERAL	:	44.846,18.- €

DEPENSES :

- Arrêtées par l'Evêque	:	5.984,64.- €
- Ordinaires	:	23.398,70.- €
- Extraordinaire	:	9.077,25.- €
TOTAL GENERAL	:	38.459,89.- €
Boni	:	6.386,29.- €

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,